

Déclaration Liminaire du CHS-CT du 26 septembre 2017

Monsieur le Président,

Une nouvelle fois les représentants de SOLIDAIRES Finances tiennent à rappeler leur attachement à cette instance. Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail est le résultat d'un combat syndical au sein de notre ministère, de notre administration, de longue date et de longue durée afin que lui soient attachées toutes ses lettres de noblesse : CHS-CT.

Aujourd'hui, d'un trait de plume médiatisé à outrance, le Président, le 1^{er} Ministre et la ministre du travail ont pourfendu l'avenir de cette instance dans le monde privé du travail. Nos craintes pour son avenir au sein de notre ministère sont à leur paroxysme tant l'usage du dialogue social et des droits qui y sont attachés sont attaqués depuis le début de l'année !

Cette instance a un rôle particulier aussi bien de par les missions qui lui sont dévolues que par les responsabilités qu'il engendre pour chacun autour de cette table et notamment la vôtre, Monsieur le Président.

A vous de donner le ton et la qualité des échanges : une concertation partagée ou un diktat budgétaire. Le budget de l'Etat est unique, mais le CHS-CT de notre DDFiP possède son budget propre pour financer des actions pour l'amélioration des conditions de vie au travail en particulier. Mais le rôle du CHS-CT n'est pas que budgétaire, il se doit d'être un acteur de prévention utile en amont et efficace en action et en réaction aux événements qui rythment la vie et les mutations de notre administration : restructurations, réorganisations, évolutions applicatives, signalements, droits d'alerte !!!

Tous les indicateurs officiels, baromètre social, DUERP, TBVS, fiches de signalement, cahier CHS-CT, et officieux, les bruissements des couloirs lors des visites, tant les nôtres que les vôtres, pointent vers la même direction : un malaise croissant des agents de la DDFiP 62 qui ne vont ni mieux ni moins bien que les agents de la DGFiP.

Ces courts propos liminaires sont simplement le reflet de notre état d'esprit à l'ouverture de cette réunion. Les représentants de SOLIDAIRES Finances 62 exigent d'être entendus sur l'ensemble des points que nous aborderons qu'ils soient inscrits à l'ordre du jour ou en questions diverses. Si cela est nécessaire, les représentants de SOLIDAIRES Finances 62 demandent l'ouverture de groupes de travail rapidement et d'une nouvelle réunion avant la fin de l'année.

Enfin, les représentants de SOLIDAIRES Finances 62 rappellent que dans de telles conditions d'exercice de nos missions, la DDFiP du Pas-de-Calais ne peut rester plus longtemps sans Médecin de Prévention. Nous exigeons le recrutement immédiat d'un médecin pour le secteur d'Arras et le remplacement temporaire pour le secteur de Boulogne, ou tout du moins un système efficace et rapide de consultation d'un professionnel de santé en médecine préventive.

Vos représentantes en CHS-CT :

Catherine PAYEN – Catherine VERDAUX (*titulaires*)

Marine CAILLERET (*suppléante*)